

L'ANCIENNE NOBLESSE DU CANADA.

X

Il a été dit plus d'une fois que Louis XIV, voulant se débarrasser des chenapans dont la noblesse du royaume avait parfois à rougir, les expédiait par force au Canada. Cette assertion a un peu de vrai et beaucoup de faux. Tout d'abord, constatons que la chose n'eut lieu qu'après le décès de Colbert, entre 1685 et 1715, alors que la colonie était parfaitement fondée. Les garnements en question étaient retenus dans les garnisons ou servaient, le plus souvent, à la traite, dans les postes éloignés, chez les Sauvages. Je défie qui que ce soit de démontrer qu'on ait établi quelque nombre de ces sortes de gens dans les campagnes. Les rejetons de la noblesse, mis de cette manière en pénitence dans les bois et les lieux écartés, n'y demeuraient pas longtemps, et cela pour deux motifs : les uns désertaient et allaient se joindre aux Anglais ou aux Sauvages ; les autres trouvaient grâce devant leurs familles et étaient rappelés en France. Quelques récits rédigés par deux ou trois de ces tristes sires, démontrent à l'évidence qu'ils n'ont jamais connu nos paroisses, et qu'ils n'ont point été lâchés par leurs gardiens officiels au milieu d'une population qui les eut lapidés à la première incartade. Les inexactitudes flagrantes qui abondent dans leurs lettres font voir qu'ils ont plutôt cherché à égayer et piquer la curiosité des lecteurs que de raconter ce qu'ils étaient supposés avoir vu. Ainsi le chevalier de Beauchêne qui a passé ses notes à Le Sage, auteur de *Gil Blas*, ne se fait pas scrupule de dire qu'il a vécu avec les Hurons, dans le voisinage de Toronto, vers 1695, tandis que jamais, depuis 1649, il n'y a eu de groupe de Hurons dans le Haut-Canada. Le reste de ces contes est à l'avenant.

La bibliographie de la Nouvelle-France est une étude à faire. Après avoir épluché les livres du temps et mis au jour la valeur de chacun, nous nous comprendrons mieux en parlant du passé. La Société Royale devrait entreprendre ce travail.

En 1704, l'évêque de Poitiers sollicita la permission de faire exiler aux colonies deux gentilshommes qui occasionnaient des scandales